

CONSEIL DE L'UFR DE CHIMIE ET DE BIOLOGIE

DATE : 27 septembre 2022

LISTE D'EMARGEMENT

	Emargement	Procuration à :
<u>Professeurs :</u>		
BRETON Christelle	Excusée	Anne Milet
FIESCHI Franck		
GAUTIER-LUNEAU Isabelle	Présente	
GHEZZI Catherine	Excusée	Anne Milet
GONDREXON Nicolas	Présent (départ à 16h50)	
MILET Anne		
POISSON Jean-François	Excusé	
REYNAUD Stéphane	Excusé	Nicolas Gondrexon
ROYAL Guy		
VOURC'H Claire	Excusée	Nicolas Gondrexon
<u>Maîtres de Conférences ou assimilés :</u>		
AGASSE Fabienne	Présente	
BENHAROUGA Mohamed	Excusé	Emmanuelle Planus
BOISSEAU-MOLINA Sonia	Excusée	Ludovic Pelosi
CHIERICI Sabine	Présente	
FAURE Virginie	Présente	
LEROUXEL Olivier	Excusé	Virginie Faure
PELOSI Ludovic	Présent	
PLANUS Emmanuelle	Présente	
SALAUN Mathieu	Présent	

SIEFFERT Nicolas	Présent (arrivé a 16h44)	
<u>BIATSS ou assimilés :</u>		
CANAVESIO Sylvie	Présente	
GINESTE Véronique	Présente	
LE PELLEC Philippe	Excusé	Sylvie Canavesio
RUPIED Jérôme	Excusé	Sylvie Canavesio
TOSI Olivier	Excusé	Véronique Gineste
<u>Etudiants titulaires :</u>		
<u>Personnalités extérieures :</u>		
BOURGET Cécile		
DARQUIE Sandrine		
DEMATOS Jean		
MAILLEY Pascal		
MENAGE Stéphane	Présent	
PITHON Francis	Excusé	Véronique Gineste
RANQUET Caroline	Excusée	Ludovic Pelosi
<u>Invités permanents :</u>		
AKOKA Aurore	Excusée	
BILLON Martial	Présent	
FRABOULET Sandrine		
GABERT Françoise		
KLEIN Caroline	Présente	
MOREIRA Philippe	Présent	
<u>Intervenants :</u>		
PROTASSOV Konstantin	Présent	

Karine Dussert, responsable du pôle ressources humaines de l'UFR est présente pour les points RH et répondre aux questions du conseil.

1. Informations générales

- Liliane Guerente a été nommée aux fonctions de responsable du parcours L3 GDP.
- Le budget 2023 est en cours de préparation.
- Les travaux avancent lentement, il y a du retard. Des tests de bruits ont été faits.
- Il y aura des élections partielles pour le Conseil d'UFR (couplées avec celles de la Faculté des Sciences) prévues par vote électronique du mardi 22 novembre 2022 à 9 heures au jeudi 24 novembre 2022 à 16 heures. A pourvoir pour la durée du mandat restant à courir : 4 sièges vacants (4 titulaires + 4 suppléants) au Collège D (usagers – étudiants). Concernant le siège actuellement vacant au Collège C (BIATSS), il devrait faire l'objet d'une nouvelle élection partielle au printemps 2023. C'est ce qu'a proposé la DAJI pour soulager les services de la DGDRH en charge d'éditer les listes électorales pour les collèges des personnels, ces derniers faisant actuellement face à une surcharge de travail suite à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion du personnel (SIHAM). La liste actuelle des BIATS a donné son accord pour ce report (NB : Unique liste à s'être présentée lors des dernières élections).
- **Retour sur la campagne d'emploi 2023 des enseignants chercheurs :**

L'UFR devrait obtenir un MCU en biologie affecté à l'IAB (Violaine Simon), ainsi que deux postes 46-3 dans les sections de biologie 64-65-66 (les sections sont sous réserve) et en chimie dans les sections 31-32-33. Dans la section 67, il n'y a pas de candidats éligibles dans l'UFR, elle n'est donc pas ouverte car l'objectif est de favoriser une nomination locale. Les repyramidages ont été faits par section mais les 46-3 couvrent plutôt une discipline au besoin en multi-composantes. Normalement d'autres campagnes de repyramidage auront lieu mais les sections concernées ne sont pas encore connues, ni le calendrier.

- **Plan de Sobriété Energétique :**

La question des énergies est importante pour l'UGA qui a proposé des solutions pour cet hiver. Tout d'abord, les bâtiments de biologie vont être isolés pour certains grâce aux travaux en cours. Mais il y a toujours beaucoup de bâtiments mal isolés avec un système de chauffage complexe à réguler. Une expérience menée au printemps, celle de l'anticipation de la coupure du chauffage de quinze jours a déjà permis une économie estimée à 150 k€.

Les propositions de l'UGA :

- 19°C réglementaire
- Retarder la date de lancement du chauffage (du 15 octobre au 7 novembre)
- Regarder les situations particulières : les bâtiments trop chauffés, les installations sportives
- Fermer 15 jours pendant les congés d'hiver
- Réduire le périmètre de chauffage
- Fermer des bâtiments, des étages (pour l'UFR cela consistera à fermer le bâtiment G de biologie les trois premières semaines de janvier)

Le conseil discute des propositions de l'UGA, de leur application et de leurs conséquences.

- **Dates prévisionnelles des prochains conseils d'UFR (envoyés par courrier électronique et affichées sur le site Intranet de l'UFR) :**
 - ✦ Mardi 27 septembre 2022 à 16h00
 - ✦ Mardi 15 novembre 2022
 - ✦ Mardi 31 Janvier 2023
 - ✦ Mardi 07 mars 2023
 - ✦ Mardi 02 mai 2023
 - ✦ Mardi 13 juin 2023
 - ✦ Mardi 04 juillet 2023
- **Date de la prochaine commission formation de l'UFR :**
 - ✦ Mardi 18 Octobre 2022 à 16h00 (Amphi Ouest)

2. Présentation du projet de mise en place d'un centre de formation « ICAT » (International Center for Advanced Technologies) à La Mure : « Territoire de formation et de démonstration sur le plateau Matheysin »

Monsieur Konstantin Protassov, professeur d'université de physique à PHITEM, participe au développement d'un projet dans la ville de la Mure en collaboration avec l'entreprise Gorgy Timing qui vend des horloges aux industriels et travaille sur la distribution du temps, notamment sur les problématiques de la géolocalisation. Ce sujet du temps est d'une importance stratégique majeure, recouvrant deux sujets : « temps et fréquence » et « cybersécurité ». Le projet, initialement né du besoin de relier ces deux thématiques, consiste en la création d'un centre de formation, également ouvert à d'autres disciplines, destiné, en utilisant des infrastructures existantes et en coopération avec les acteurs locaux, à héberger des événements comme des écoles, des colloques, des conférences... L'entreprise a donc créé l'association ICAT conventionnée avec l'université avant même que le choix définitif de la structure soit choisi, à savoir l'ancienne Gare de la Mûre. Ce lieu arbore plusieurs points forts car il présente une cohérence rare : Il est à proximité de Grenoble ; sur place, se trouvent des restaurants, des hôtels et des écoles ; toutes les couches complexes du pouvoir politique trouvent le projet intéressant, ce dernier pouvant redynamiser la région. Comme le temps n'est pas une thématique suffisante pour faire vivre le centre, il est ouvert à tous les chercheurs susceptibles d'être intéressés pour y mener des événements tels que des colloques, ... La réhabilitation de l'ancienne gare de la Mûre est en cours. D'ici un an, ce nouveau tiers lieu nommé « Gare du temps » sera disponible pour accueillir des événements. Le bâtiment aura trois étages et une salle de conférence pouvant accueillir dix à trente personnes. Les collègues souhaitant participer au projet ou souhaitant en développer de nouveaux sont les bienvenus. Ainsi, sera bientôt créé Chronospedia, une encyclopédie virtuelle pour toutes les horloges du monde. Les budget et tarifs ne sont pas encore fixés, mais les possibilités sont diverses.

3. Approbation des Procès-Verbaux des Conseils d'UFR :

- En date du 14/06/22
- En date du 05/07/22

Les Procès-Verbaux du 14/06/22 et du 05/07/22 sont votés à l'unanimité.

4. Formation

- Effectifs

La direction présente les effectifs d'étudiants pour l'année 2022, dont 35 étudiants partis en échange.

Pour les licences troisième année :

	2022	2021	2020
L3 Biologie	213	182	217
L3 Ecosphère	14	17	NC
L3 SVT	29	24	38
L3 Biochimie	99	99	116
L3 Chimie	51	56	49
L3 GdP	38	54	43
L3 PLS Valence	25	20	
L3P P Laitiers	7	11	12
L3P NIPAS	22	21	18
L3P TPP	24	28	27
L3P Agro-écologie	10	13	18
L3P AP	16	23	24

Pour les masters :

	2022	2021	2020
M1 GdP	54	58	57
M2 GdP (- une filière)	55	63	73
M1 BEE	34	36	34
M2 BEE	31	27	26
M1 Biologie(-plant-int)	66	62	85
M1 Plant-int	17	12	
M2 Plant-int	10	3 ?	15
M2 Biologie (11 app.)	84 (11 app.)	79	80
M1 Chimie	49	50	
M2 Chimie	39(4 app.)	35	48
Nanochimie	6 en M1 et 11 en M2		

Au DLST pour les licences 1 et 2 :

	2022	2021	2020
L1 CHIMIE-BIOCHIMIE	186	191	217
L1 SC. VIE- SC. VIVANT	372	341	345
L1 SC. DE LA VIE BIO -PI	34	32	30
L1 CHIMIE - BIOCHIMIE -PI	33	31	32
L2 SC. DE LA VIE - BIO	245	266	240
L2 SC. DE LA VIE - BIOPI	26	30	28
L2 BIOCHIMIE	139	113	100
L2 BIOCHIMIE PI	20	26	29
L2 CHIMIE	57	62	60
L2 SVT	41	28	26

L2PC	68	64	31 en 2019
------	----	----	------------

Isabelle Gauthier Luneau remonte les difficultés rencontrées par les enseignants face à l'augmentation des effectifs en L1 science et vie. Le conseil demande s'il existe des statistiques de l'effet covid sur le nombre d'étudiants et sur les résultats. La direction va chercher à s'en procurer. Le conseil discute des effets du nouveau baccalauréat sur le niveau et les prérequis des étudiants, ainsi que sur la nécessité d'être vigilant quant au manque de prérequis.

5. Ressources Humaines

Les changements sur l'organigramme de l'UFR, notamment au niveau du service scolarité sont présentés. De plus, il va y avoir un changement global de tous les numéros de téléphone, l'UFR étant passée sur une nouvelle plateforme de téléphonie (XIVO). Les équipes BIATS sont quasiment au complet. Il manque encore un(e) gestionnaire de scolarité en charge des L3 Biologie. L'UFR, et plus largement l'UGA, a de grandes difficultés à recruter des gestionnaires de scolarité (nombreux postes à pourvoir dans les différentes composantes). Une nouvelle campagne de recrutement aura donc bientôt lieu pour pourvoir ce dernier poste vacant. Trois nouvelles recrues sont arrivées : deux au service scolarité avec Judith Leorat en charge des L3 chimie et Carine Savesi en charge des M1-M2 chimie et BEE, et une au CUBE en tant que renfort (en CDD).

L'organigramme à jour est disponible sur l'intranet de l'UFR.

○ Dispositif épargne d'heure d'enseignement : Demandes de création et d'avenants

Nom	Prénom	Reliquat 2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027
		12,63	-6,25	-6,38	8,25	-2,75	4,25	9,25	-19,00				
								22,00	22,00	22,00	-66,00		
		24,52	11,25	32,00	-23,50	0,00	0,00	0,00	-22,27	-22,00			
								27,00	0,00	-27,00			
					10,00	32,00	32,00	-40,00	-34,00				
			16,50	0,00	-10,50	0,00	0,00	0,00			-6,00		
		17,75	9,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			-27,25
					10,00	10,00	13,75	15,25	15,00	-44,00			
				32,00	0,00	-16,00	10,00	0,00	0,00	-30,00			
							-9,00	21,40	0,00	-28,40			
		22,45	7,25	32,00	0,00	0,00	0,00	-2,00	0,00	-19,70	-20,00	-20,00	
		16,25	28,50	19,00	-20,00	-43,75	17,87	3,75	15,25	13,25	10,75	-60,87	
					32,00	-32,00		31,50	-31,50				
								20,00	-20,00				
		53,30	-49,00	-4,30			32,00	-5,50	-18,00	-8,50			
					32,00	13,00	0,00	0,00	-25,00	-20,00			
		141,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-70,00	-71,22				
								31,75			-31,75		
		25,44	0,13	-21,00	32,00	29,50	-3,25	12,75	-21,00	-32,00	-22,57		
Total heures épargnées en 20/21		313,56	17,88	83,32	70,25	-10,00	97,62	77,15	-209,74	-196,35	-135,57	-80,87	-236,41
Montant total heures épargnées en 20/21		18 087,44 €	1 031,39 €	4 806,24 €	4 052,31 €	- 576,94 €	5 631,12 €	4 450,33 €	- 12 098,67 €	- 11 326,28 €	- 7 820,24 €	- 4 664,92 €	- 13 637,11 €
Total heures épargnées dans le cadre du dispositif		1006,53	1219,49	1530,54	1623,64	1608,81	1877,88	1500,47	932,45	581,1	356,03	263,66	0
Montant total heures épargnées dans le cadre du dispositif		58 060,81 €	70 345,22 €	88 287,87 €	93 658,26 €	92 802,81 €	108 323,87 €	86 553,31 €	53 787,57 €	33 520,25 €	20 537,28 €	15 209,00 €	- €

N.B (précisions apportées lors du Conseil) : au niveau des 2 avant-dernières lignes du tableau, il faut lire Sous-total heures épargnées en 21/22 et Montant sous-total heures épargnées en 21/22

Une tendance à la désépargne des heures semble s'être amorcée cette année. Ce tableau comporte les informations disponibles au moment du conseil mais des modifications devront

prochainement y être apportées, tous les formulaires de demande de création ou d'avenants n'ayant pas encore été retournés au pôle Ressources Humaines de proximité de l'UFR. Des membres du conseil alertent sur ce dispositif qui paraissait très intéressant au premier abord et qui finalement demande beaucoup d'organisation car peu flexible.

Le Dispositif épargne d'heure d'enseignement : Demandes de création et d'avenants sont votés à l'unanimité.

○ Demandes de dérogation pour dépassement du plafond des heures complémentaires 2021/2022

NOM	Prénom	CHI ou BIO	Quotité	Enseignant chercheur EC / PRAG	Nombre d'heures totales réalisées 2021-2022	Heures statutaires	Dépassement de service	Seuil paiement HC Autorisé	Nombre d'heures dérogatoires *	Avis laboratoire
		CHI	100	EC	339	192	147	96	51	FAVORABLE
		BIO	100	PRAG	639	384	255	192	63	SANS OBJET
		BIO	100	EC	332,5	192	140,5	96	44,5	FAVORABLE
		CHI	100	EC	459,5	192	267,5	96	171,5	FAVORABLE
		CHI	100	EC	302,5	192	110,5	96	14,5	FAVORABLE
		BIO	100	EC	313,75	192	121,75	96	25,75	SANS OBJET
		BIO	100	EC	308,5	192	116,5	96	20,5	FAVORABLE
		BIO	100	EC	319,5	192	127,5	96	31,5	FAVORABLE
		BIO	100	PRAG	690	384	306	192	114	SANS OBJET
		CHI	100	EC	313,5	192	121,5	96	25,5	FAVORABLE
		BIO	100	EC	349	192	157	96	61	FAVORABLE
		CHI	100	EC	298,38	192	106,38	96	10,38	FAVORABLE
		BIO	100	EC	298,25	192	106,25	96	10,25	FAVORABLE
		BIO	100	EC	432	192	240	96	144	FAVORABLE
		BIO	100	EC	299,25	192	107,25	96	11,25	FAVORABLE
		BIO	80	EC	260	153,6	106,4	96	10,4	FAVORABLE
		BIO	100	EC	356,25	192	164,25	96	68,25	FAVORABLE
		CHI	100	EC	297,88	192	105,88	96	9,88	FAVORABLE
		CHI	100	EC	301,2	192	109,2	96	13,2	FAVORABLE
		CHI	100	PRAG	594,75	384	210,75	192	18,75	SANS OBJET
		BIO	100	EC	321,75	192	129,75	96	33,75	FAVORABLE
		BIO	100	EC	318,5	192	126,5	96	30,5	FAVORABLE
		BIO	100	PRAG	686	384	302	192	110	SANS OBJET
TOTAL DU NOMBRE D'HEURES DEROGATOIRES									1093,36	
MONTANT CHARGE									49 201,20 €	
* Au dessus du plafond de 96 heures pour un EC / Au dessus du plafond de 192 heures pour un PRAG										

Le conseil doit voter les demandes de dépassements des heures complémentaires pour l'année universitaire 2021-2022. En nombre total d'heures, c'est approximativement la même chose qu'en 2020/2021.

Mathieu Salaun demande si une solution a été trouvée pour pallier au manque d'enseignants en chimie à Valence. La direction répond qu'elle cherche des solutions, mais que la tentative d'obtenir l'intervention de professeurs de lycée n'a pas aboutie. Le cas de Valence est complexe. Dans les prochaines années, un départ à la retraite est prévu, mais les solutions pour en assurer le remplacement n'ont pas encore été déterminées.

Ludovic Pelosi demande s'il est possible de rajouter une colonne supplémentaire avec la responsabilité des enseignants, car cela peut refléter que les personnes ne prennent pas leur décharge de responsabilité car ils ne le peuvent pas.

Emmanuelle Planus rappelle que le conseil de l'UFR avait décidé l'année précédente qu'il allait arrêter d'accepter toutes ces heures supplémentaires systématiques et que ces heures sont sous payées.

Le conseil débat de la nécessité de ces heures complémentaires pour le bon fonctionnement de l'UFR, de comment il serait possible de réguler celles-ci, ainsi que des heures faites en dehors de l'UFR (notamment en Pharmacie ou à Phitem) qui génèrent des heures complémentaires au niveau de l'UFR.

**Les Demandes de dérogation pour dépassement du plafond des heures complémentaires
2021/2022 sont votés à l'unanimité moins 8 absences.**

Le conseil propose d'envoyer un mail pour sensibiliser les enseignants-chercheurs et d'avancer l'argument que cela peut permettre d'avoir plus de postes.

Questions diverses

Fabienne Agasse remonte qu'il y a beaucoup d'absents lors des réunions de rentrée des L2 et des L3, alors que celles-ci sont cruciales et que les cours commencent le lendemain. Les enseignants aimeraient que ces réunions soient obligatoires avec un pointage des étudiants afin que tous les étudiants y assistent et soient présents dès la rentrée universitaire.

Nicolas Sieffert s'interroge concernant les demandes de création de poste, la CSPM ayant indiqué qu'il ne fallait pas les faire remonter. Il rajoute que l'UFR a intérêt de faire des demandes de créations même si elles ne sont pas acceptées juste pour qu'elles soient vues.

NB : La direction n'a pas mentionné lors de la séance qu'elle a d'ores et déjà fait remonter une demande de création de poste à l'occasion de la dernière campagne d'emploi. Il s'agit d'un poste en génie des procédés.

Mathieu Salaun indique que plusieurs enseignants ont remarqué des étudiants rencontrant des difficultés dans des groupes de travaux pratiques de L3. Après recherche, il s'avère que sur les vingt-trois étudiants concernés, seuls quatre avaient validé les UE disciplinaires prérequis pour suivre ces cours. Les blocs de compétences scientifiques se compensent malgré des mauvaises notes ce qui semble amener les étudiants à se retrouver en difficulté les années suivantes. Une réflexion est donc à mener sur ce point et sera menée en commission formation du 18/10/2022.

Fin de la séance à 18h00.